

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Recommandation concernant la situation de Pinar Selek

Le conseil scientifique du CNRS a pris connaissance de la condamnation à la prison à vie de la sociologue turque Pinar Selek, actuellement inscrite en doctorat à l'Université de Strasbourg et qui effectue ses recherches dans une UMR de cette université. Auteure dès son master de plusieurs études sur les personnes en situation de marginalité en Turquie, études qui ont donné lieu à publication, Pinar Selek s'est également intéressée à la question kurde, ce qui lui a valu les foudres de la police et du pouvoir turcs. Après son refus en 1998 de donner ses sources dans les milieux kurdes, elle fut accusée d'un attentat fictif, condamnée, emprisonnée, puis acquittée, et enfin à nouveau condamnée à l'issue d'un parcours judiciaire inacceptable. La liberté de la recherche et de l'enseignement n'ont pas de frontières et ne supportent pas d'exception. C'est en leur nom que le conseil scientifique demande à la présidence du CNRS, de prendre publiquement position pour cette chercheuse et de demander son acquittement, la fin de toutes poursuites à son encontre et les conditions de sa liberté de mouvement et de travail en Turquie comme ailleurs.

Bruno Chaudret

Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 28 mai 2013

Recommandation votée à l'unanimité des suffrages exprimés